

peu avant d'arriver sur le lieu du sup-
plice, Legrand manifesta le désir d'adres-
ser quelques paroles à la foule; il voulait
dire que la débauche l'avait conduit au
vol, puis à l'assassinat. Si c'était à re-
commencer, ajoutait-il, je me conduirais
autrement. Il gravit péniblement les de-
grés de l'échafaud, à cause des cordes qui
lui liaient bras et jambes; mais sa parole
était restée ferme et nette; il baisa le cru-
cifix, demanda pardon à Dieu; son confes-
seur et M. Durieux l'embrassèrent, puis il
se livra aux exécuteurs. Une seconde après
le couteau s'abaissait et la tête de Legrand
tombait séparée du corps. Le sang jaillit
sur l'échafaud, la justice des hommes
était satisfaite et la foule énorme qui cou-
vrait le marché aux bestiaux s'écoula paisi-
blement.

— Une tentative criminelle vient d'être
constatée dans les circonstances suivantes.
A la Chapelle, dans une maison de la
grande rue, vivait teneur, il y a deux
ans environ, les époux B...

Six mois après, on leur ramena de la
Bourgogne, où ils étaient en nourrice,
leurs deux enfants — une fille et un gar-
çon — dont la bonne mine et la santé
florissante furent remarquées de tous les
locataires de la maison. Le sieur B... qui
est ouvrier tapissier, s'absente pendant
toute la journée, et sa femme, qui allait
aussi travailler au dehors, peut être considé-
rée d'être obligée de rester à la maison pour
garder ses enfants.

Quelques mois s'écoulèrent, et les voi-
sins ne furent pas sans s'apercevoir que
la santé des enfants s'affaiblissait de jour
en jour; ils dépérissaient visiblement; enfin
l'un d'eux — la petite fille — tomba ma-
lade et mourut après une courte maladie.
Dans l'opinion des voisins, elle avait suc-
cumbé par suite de privation de nourriture
et de mauvais traitements dont sa mère
l'aurait rendue victime. Peu de temps
après la mort de sa sœur, le petit garçon
devint aussi malade.

On a fait courir de mauvais bruits
sur moi, dit la femme B., à plusieurs
personnes, lorsque j'ai perdu ma petite
fille. Comme je ne veux pas que cela se
renouvelle si j'avais le malheur de perdre
mon second enfant, je vais le mettre à
l'hôpital, au moins on ne dira pas que je
l'ai mal soigné.

En effet elle le mit à l'hospice Necker,
où elle allait souvent le visiter. Quel-
qu'elle parut éprouver pour lui la plus
vive tendresse, les employés et les sœurs
chargés du service de la salle où était le
jeune B... remarquèrent que, après cha-
cune des visites de sa mère, l'enfant de-
venait plus malade. On le questionna et
on apprit qu'elle lui donnait des bonbons
ou des gâteaux, qu'il mangeait. On pensa
que cela pouvait être nuisible à l'enfant,
et ordre fut donné de ne laisser pénétrer
la femme B... dans l'hospice qu'après
l'avoir munitionnement fouillée.

Lorsqu'elle se présenta pour entrer, la
concierge ne la laissa pas passer.
— Attendez votre tour, dit-elle; il faut
que je vous visite.

Elle parut comme contrariée, sortit de
la loge; un employé se la perdit pas de
vue et la vit tirer quelque chose de sa
poche et le jeter dans la rue; puis elle
retra aussitôt; on la fouilla, et n'ayant
rien trouvé de suspect sur elle, on la laissa
entrer.

Cependant l'employé alla ramasser l'ob-
jet qu'il lui avait vu jeter; c'était un ga-
teau qui fut immédiatement porté à la
pharmacie. On l'examina et on reconnut
qu'il contenait une assez forte dose de
phosphore bleu.

Arrivée auprès de son enfant, la femme
B... y trouva sa belle-sœur qui venait de
lui donner quelques sucreries.

— Tiens, dit-elle, tu as de la chance,
toi; moi je ne puis rien lui apporter, on
me fouille.

Comme elle disait ces mots, survint
l'employé tenant le gâteau.
— C'est bien vu quel avez jeté cela ?
dit-il en le lui montrant.

— Moi ? répondit-elle, troublée, bal-
butiant et palissant. Ça n'est pas moi.
— C'est ce nous verrons, ajouta l'em-
ployé, qui s'éloigna pour aller prévenir le
directeur.

La femme B... se hâta de partir en di-
sant à sa belle-sœur, et après avoir em-
brassé l'enfant :
— Je vous quitte, j'ai une course à faire.

Le commissaire de police du quartier
Necker, informé par le directeur, a pro-
cédé à une information qui a motivé l'ar-
restation de la femme B... Elle a été livrée
à la justice comme coupable de tentative
d'empoisonnement.

Des investigations vont être faites pour
rechercher si la petite fille mourut et si
quelques mois n'aurait pas succombé par
suite de manœuvres criminelles.

— Nous lisons dans le *Leviteux* :
« Vendredi au soir, à neuf heures qua-
rante minutes, le train 223, venant de
Caen, entrant en gare à Lisieux, et pour
cause encore inconnue, qu'une enquête
fera sans doute apprécier, il dépassa la
limite assignée à son arrêt.

Dans le même moment, le train
No 233 quittait la gare des marchandises,
passant en écharpe sur la voie pour
prendre l'aiguille, et se dirigeant vers
Caen. On comprend ce qui est arrivé : le
train 233, composé de vingt wagons et
une locomotive, a été pris en travers par
le train 224, à la hauteur du quizième
wagon; les quinze wagons et tout ce
qu'ils contenaient de marchandises ont été
broyés ou renversés.

Le conducteur et le chauffeur du
train 224, ont été laqués sur la voie à une
assez grande distance; le chauffeur s'est
relevé avec une égratignure au visage;
le conducteur n'a rien eu du tout; le con-
ducteur du train 233 a été couvert par
des débris de wagons; lorsqu'il s'est relevé
et palpé, il a été tout surpris de se trouver
intact.

Le train qui a occasionné le dégât
était composé de quarante-cinq wagons
et de deux machines; il a littéralement passé
à travers le train 233; les débris de deux
wagons et des marchandises qu'ils contenaient
se sont, par le choc, en-
tassés sur la première machine et jusque
dans la chaudière.

Le spectacle que présentait cette
collision était effrayant; néanmoins, grâce
à l'activité extraordinaire et au zèle de
tout le personnel de la gare, le service
n'a pas éprouvé le moindre retard.

Le Nabab a été reçu par l'Empereur
au palais de Tuileries.

Lord Lyons ambassadeur d'Angleterre,
et le colonel anglais Leyard accompa-
gnaient le Nabab et ses deux fils, qui
avaient mis pour cette cérémonie leurs
plus belles tuniques brodées d'or. Une
voiture de l'ambassade d'Angleterre les
conduisit aux Tuileries et les ramena au
Grand-Hôtel, où ils étaient attendus par
une foule de curieux.

A son retour des Tuileries, le Nabab
reçut une dépêche télégraphique d'Angle-
terre, le mandant le plus tôt possible à
Londres, où la Reine se propose de le
recevoir pompeusement.

A neuf heures du soir, il expédiait, par
un train de nuit, une douzaine de ser-
viteurs indiens qui avaient mission de pré-
parer les logements et le service de table
à Calais.

Dimanche matin, à sept heures, le
Nabab, accompagné de ses fils et de tout
le personnel de sa maison, quitta le
Grand-Hôtel pour se rendre dans cette
ville, d'où il est parti pour Londres hier
lundi, voulant se conformer aux habitudes
anglaises, qui consistent à ne pas voyager
le dimanche.

Le Nabab et ses deux fils avaient en-
dosés leurs fourrures de *marbre sibérien*,
qu'ils conserveront toute leur vie comme
un précieux souvenir de leur voyage à
Paris.

Ces fourrures ont été fournies, sur la
commande du Nabab lui-même à son arri-
vée à Paris, où ils supportent assez diffi-
cilement les rigueurs du froid.

Les trois fourrures ont été réglées
dimanche matin avant le départ au prix de
108,000 fr. (*Constitutionnel*).

Les dégâts matériels occasionnés par
l'épouvantable catastrophe de la place de
la Sorbonne sont loin d'être réparés. Tous
les carreaux ne sont même pas remis. Il
est vrai que l'effroyable explosion en avait
laissé bien peu en place.

On a entouré la maison de M. Fontaine
et celle du marchand de vin qui la confine
d'une palissade.

Par les interstices des planches on aper-
çoit des monceaux de pierres, de bois, de
fer, de plomb, des chaises sans pieds, des
fauteuils sans dossiers, des fragments de
meubles et d'ustensiles de toute nature.

La maison du marchand de vin, qui a
été la plus maltraitée, est étayée par de
fortes charpentes, elle en avait grand
besoin.

Quant à la boutique du relieur qui fait
face à l'atelier de M. Fontaine, son ensei-
gne est toujours en morceaux, et celle du
restaurant à côté conserve encore le mor-
ceau de bois qui s'est implanté comme un
pieu au-dessus de la porte.

Les curieux continuent d'affluer sur la
place de la Sorbonne, où les commentaires
vont toujours leur train.

Le Droit dit que Charles Firou qui
vient d'être condamné à mort par la Cour
d'assises de la Seine, pour assassinat sur
la personne de Coelina Nagy, domestique
de M. de Tessen, membre de l'Institut, et
pour vols ayant suivi ledit assassinat, est
un ancien soldat, qui, au sortir du service
est entré au chemin de fer de l'Ouest ;
il habitait de la boisson lui a fait perdre
sa place. Il est devenu paresseux, débauché,
il se livre aux dépens d'une actrice
d'un petit théâtre à bord de ressources,
n'ayant plus de crédit, et ne voulant pas
demander des ressources au travail, il a,
de sang-froid, coupé de longue main, pré-
médité à l'assassinat de la bienfai-
tante, l'amie de sa famille, la demoiselle
Coelina Nagy. Il avait fixé à l'avance l'é-
chéance de son crime; c'était le 11 janvier
que Coelina devait être assassinée; c'est le
11 janvier qu'il l'a assassinée; il lui fallait
de l'argent ce jour-là. Et puis, comme
toujours, l'argent volé a passé de suite en
orgies et en débauches. L'assassin a cher-
ché à s'étourdir. Le champagne coulait à
flots; il jouait aux cartes le soir même de
son forfait, et il gagna... mais vingt-
quatre heures n'étaient pas écoulées que
la justice avait mis la main sur le coupable,
et Paris, terrifié de ce crime si auda-
cieusement accompli en plein jour, dans
un quartier populaire, apprenait bientôt
l'arrestation de son auteur.

C'était dimanche dernier, vers trois
heures de l'après-midi :
Deux hommes tournaient, bras dessus
bras dessous, l'angle de la rue Condorcet
et de la rue des Martyrs, à Paris.

Tout à coup le plus jeune porte un
coup de couteau dans le ventre à son
compagnon. Celui-ci met la main sur sa
blessure; l'autre s'enfuit. Les passants
s'arrêtent; les sergents de ville courent.

Sur le point d'être atteint, le meurtrier
se frappe à son tour en pleine poitrine,
et il tombe mort. (*Petite Presse*).

On lit dans l'*Etendard* sur la visite
du prince impérial au bureau central des
télégraphes :
Après avoir examiné dans tous ses

détails le nouvel appareil Meyer et d'être
fait donner les explications nécessaires
pour en apprécier le mécanisme. Son
Altesse eut l'ingénieuse pensée d'adresser
elle-même, au chef de la station télégra-
phique de Lyon, le télégramme suivant :
« Le temps est-il beau à Lyon ?
Signé : LOUIS NAPOLEON. »

« Le correspondant, qui a dû être sên-
gulièrement étonné de recevoir ce précieux
télégramme impérial, répondit aussitôt,
avec une présence d'esprit qui lui fait
honneur :
« A S. A. I. le prince Louis Napoléon.
Soleil d'Austerlitz. — Vive le prince im-
périal !
Signé : MOREL. »

« On dit que le prince a immédiatement
demandé des informations sur la situation
de cet employé qu'il aurait recommandé à
la bienveillance de son administration. »

L'Indépendant du Midi nous apporte
des nouvelles de M. Janvier de la Motte :
L'ancien préfet de l'Eure vient, dit-il,
d'avoir avec un de ses nouveaux maîtres,
celui d'Aigues-Mortes, une petite polémé-
mique à la suite de laquelle le maire a
cru devoir donner sa démission.

Les populations, témoins de l'affaire, se
sont armées de divers instruments dont
se composent d'ordinaire les batteries de
cuisine et sont allées donner à M. Jan-
vier une de ces discordantes aubades qui
généralement appellent charivari.

Depuis quelques mois, les sœurs de
Saint-Vincent de Paul ont repris à Damas
la direction de l'école des filles qu'elles
avaient dû abandonner à la suite des évé-
nements de 1860. La rouverture de cet
utile établissement a été accueillie avec
reconnaissance par les habitants de Da-
mas, et déjà plus de 300 élèves fréquen-
tent les écoles des sœurs. Malgré l'insuffi-
sance de leurs ressources, elles ont pu
également, grâce au concours du gouver-
nement général, rétablir les services du
dispensaire où les malades reçoivent gra-
tuitement les soins du médecin français.

COURS DE LA BOURSE.

Du 8 avril 1868.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 0/0 .. 70.30	— 3 0/0 .. 70.27 1/2
4 0/0 .. 104.00	— 4 0/0 .. 101.00

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

4 avril. — Deleveau Charles, 26 ans,
ingénieur des constructions navales, et
Aïard Eugénie, 19 ans, sans profession.
Ferret J.-B., 50 ans, cultivateur, et Cap-
pe Marie, 37 ans, sans profession. Renard
Edouard, 26 ans, employé de commerce, et
Dhellemme Céline, 27 ans, sans profes-
sion. Depraetere J.-B., 20 ans, tisserand,
et Cartigny Emélie, 20 ans, tisserande.
Moeschaert Charles, 53 ans, cordonnier,
et Dubem Sophie, 53 ans, ménagère.
Debeuquois Emile, 20 ans, tisserand, et
Bracaval Clémentine, 20 ans, tisserande.
Waelkens Lambert, 20 ans, tisserand, et
Darsin Justine, 20 ans, femme de cham-
bre. Derruemaux Pierre, 26 ans, méca-
nicien, et Delbart Virginie, 25 ans, bobineuse.

MARIAGES.

31 mars. — Foulon René, 24 ans, com-
mis d'architecte, et Hérogutier Maria, 22
ans, repasseuse. Delbergue Henri, 34 ans,
tisserand, et Deschand Hortense, 28 ans,
journalière. Biervague Henri, 60 ans,
journalier, et Segard Coralie, 35 ans,
ménagère.
3 avril. — Robin Louis, 31 ans, em-
ployé de commerce, et Dupriez Marie, 28
ans, tailleur. Andrienne Jean, 31 ans,
employé de commerce, et Wante Sophie,
20 ans, modiste. Lerusta Emile, 32 ans,
comptable, et Frayman Louise, 24 ans,
sans profession.

5 avril. — Lorthiois Jules, 30 ans,
fleur, et Tiberghien Irma, 27 ans, bobineuse.
Braç Eugène, 27 ans, emballer, et
Herteler Joséphine, 25 ans, ménagère.
Petit Jean, 28 ans, peigneur, et Aisberghé
Marie, 29 ans, peigneuse. Lammelin Henri,
23 ans, fleur, et Carpentier Sophie, 22
ans, dévideuse. Willem Louis, 26 ans,
ourdisseur, et Delcroix Pauline, 30 ans,
ourdisseuse. Debaisne Adolphe, 30 ans,
tisserand, et Glorieux Clémence, 30 ans,
soigneuse. Pollet Charles, 29 ans, appré-
teur, et Fauvarque Laura, 19 ans, cou-
turière. Boutteville César, 25 ans, lamier,
et Terrie Philomène, 30 ans, piquière.
Vandecrux Théodore, 28 ans, fleur, et
Destombes Adeline, 20 ans, soigneuse.
Delcroix Etienne, 27 ans, tisserand, et
Leclercq Amarante, 24 ans, bobineuse.
Delattre Jean, 27 ans, tisserand, et Kints
Florine, 24 ans, tisserande. Lagache Na-
polet, 28 ans, emballer, et Beaucamps
Héloïse, 26 ans, peigneuse. Wilhart Fer-
dinand, 24 ans, tisserand, et Despelchier
Sophie, 26 ans, rattacheuse. Meunier
Jean, 27 ans, ourdisseur, et Dubus Fidé-
line, 25 ans, servante. Glorieux César,
30 ans, fleur, et Loidant Marie, 24 ans,
journalière. Leclercq J.-B., 28 ans, jour-
nalier, et Delonnoy Constance, 34 ans,
éplucheuse. Janssens Louis, 28 ans, pei-
gneur, et Vandemoortel Adeline, 19 ans,
journalière. Dubar Auguste, 32 ans, tisse-
rand, et Bonnel Aurélie, 36 ans, soigneuse.
Delcour Achille, 23 ans, tisserand, et
Barboux Marie, 24 ans, tisserande. Denis
Toussaint, 44 ans, ourdisseur, et Bonnet
Antoinette, 34 ans, tailleur. Malfait Hen-
ri, 24 ans, tourneur, et Daenens Marie,
28 ans, journalière. Cavelier Auguste, 34
ans, laveur de laines, et Rapaille Philo-
mène, 28 ans, peigneuse de laines. Cate-
lain Louis, 27 ans, tisserand, et Desgna-
dryl Rosalie, 29 ans, rattacheuse. Surmond
Léonard, 29 ans, tisserand, et Matrave

Clémence, 21 ans, journalière. Blanquet
Augustin, 27 ans, tisserand et Dojardin
Adolphe, 27 ans, tisserand. Vantghem
Henri, 34 ans, tisserand, et Monbel Louise,
37 ans, tisserande. Desmarbècher Adol-
phe, 22 ans, tisserand, et Vanhuysse
Adèle, 32 ans, tisserande. Hennion Floris,
23 ans, lamier, et Duquenois Philomène,
28 ans, journalière. Vansinghel Félix,
32 ans, domestique, et Lambert Zélie, 24
ans, journalière. Vancoppeulle Charles,
36 ans, tisserand. Ysebaert Lucie, 21 ans,
tisserande. Vanconpeu François, 28 ans,
tisserand, et Joossens Marie, 26 ans, tisse-
rande. Veirman Jean, 30 ans, fleur, et
Meyer François, 30 ans, rattacheuse.
Lallemant Florentin, 23 ans, journalier,
et Liagre Clara, 24 ans, bobineuse. De-
cortignies Charles, 24 ans, domestique, et
Heldebaut Joséphine, 30 ans, journalière.
Leclercq Floris, 24 ans, monteur de mé-
tiers, et Saint-Venant Rosalie, 24 ans,
bobineuse. Vandendriessche Théodore, 27
ans, tisserand, et Bondt Célestine, 25 ans,
tisserande. Ramaut Juste, 32 ans, peintre,
et Desmullier Marie, 25 ans, bobineuse.
Degryse Pierre, 35 ans, fleur, et Adam
Claris, 27 ans, piquière. Courtens
Charles, 24 ans, journalier, et Petit José-
phine, 22 ans, journalière. Mathyn Thi-
mothé, 27 ans, tisserand, et Noltebaers
Augustine, 22 ans, bobineuse. Amand
Alphonse, 27 ans, cordonnier, et Florin
Rosalie, 33 ans, servante. Jonckheere
Léopold, 30 ans, tisserand, et Vanhuffel
Colette, 40 ans, ménagère. Wilsaert
Charles, 33 ans, contre-maître, et Caron
Philomène, 25 ans, ménagère. Maes
Adolphe, 26 ans, tisserand, et Depaue
Philomène, 22 ans, journalière. Villette
Edouard, 25 ans, fleur, et Matyn Alphon-
sine, 20 ans, dévideuse. Vanheerswyghels
Edouard, 26 ans, journalier, et Moens
Sophie, 24 ans, journalière. Peire Théo-
phile, 24 ans, mouleur, et Vancleven Lisa,
21 ans, tisserande. Lefebvre Auguste, 22
ans, appréteur, et Willem Marceline, 41
ans, ménagère. Devos Edouard, 28 ans,
tisserand, et Vallet Catherine, 27 ans,
journalière. Neens François, 30 ans, tisse-
rand, et Vandeborght Rosalie, 24 ans,
tisserande. Dorchy Louis, 34 ans, jour-
nalier, et Hennebaut Sidonie, 25 ans,
tisserande. Destobeleire Eugène, 20 ans,
musicien, et Verstraeten Marie, 24 ans,
ménagère. Frémoux Antoine, 46 ans,
tourneur en fer, et Delplanque Zélie, 22
ans, bobineuse. Desmons Facôme, 24 ans,
ferblantier, et Wattepond Marie, 23 ans,
tisserande. Meerman François, 21 ans,
tisserand, et Philippaert Stéphanie, 20
ans, journalière. Heiens Alexandre, 26
ans, tisserand, et Morant Amélie, 24 ans,
journalière. Gilman Lévin, 35 ans, fleur,
et Tfelt Marie, 27 ans, ménagère. Vanon-
sem Joseph, 36 ans, journalier, et Hei-
ronsens Marie, 34 ans, soigneuse. Del-
fosse J.-B., 23 ans, tisserand, et Desnou-
et Sophie, 23 ans, tisserande. Delfosse
Pierre, 20 ans, tisserand, et Denouet
Marie, 19 ans, tisserande. Dejonge Jean,
20 ans, fleur, et Dekreymer Marie, 25
ans, dévideuse. Decottignies Pierre, 31
ans, tisserand, et Coquet Marie, 23 ans,
bobineuse. Deneef J.-B., 27 ans, tisse-
rand, et Roguett Thérese, 21 ans, ratta-
cheuse Schiotelette François, 35 ans,
teinturier, et Delplanque Marie, 31 ans,
tisserande. Lecointre Henri, 20 ans, tisse-
rand, et Fauvarque Clémentine, 21 ans,
bobineuse. Vanderspiegel Pierre, 36 ans,
tisserand, et Van Mol Marie, 28 ans, tisse-
rande. Williot Jean, 23 ans, employé,
et Bargibant Natalie, 22 ans, couturière.
Algoet Yves, 35 ans, tisserand, et Houck
Amélie, 31 ans, tisserande. Adendhal Jo-
seph, 26 ans, mécanicien, et Demarque
Laura, 21 ans, bobineuse. Guillaume Flo-
rion, 25 ans, tisserand, et Dachy Fidé-
line, 29 ans, journalière. Beesmans Pierre,
27 ans, tisserand, et Deloor Pauline, 27
ans, tisserande. Hers Désiré, 33 ans, pa-
fonneur, et Broquet Cornélie, 49 ans, jour-
nalière. Vanderaeghen Paul, 24 ans,
fleur, et Deval Clémence, 23 ans, jour-
nalière. Permeke Fidèle, 21 ans, tisserand,
et Deriémont Virginie, 24 ans, journalière.

NAISSANCES.

Du 30 mars au 6 avril 1868 inclus :
25 garçons et 24 filles.

DÉCÈS.

30 mars. — Dujardin Catherine, 50 ans,
journalière, rue du Fontenoy; Clarisse
Philomène, 24 ans, bobineuse, hôpital;
Fauvarque Alexandre, 78 ans, tisserand,
hôpital; Donsbèx Sidonie, 29 ans, mén-
agère, rue du Fort.

31 mars. — Bourillon Louis, 43 ans,
menuisier, rue de l'Hermitage; Lyon
Charles, 72 ans, sellier, hôpital.

1er avril. — Deleplanque Céline, 38 ans,
ménagère, rue de la Barbe d'or; Lar-
moyer-Thérèse, 46 ans, dévideuse, rue
Saint-Antoine; Dardenne Félicité, 74 ans,
ménagère, rue de la Fosse aux Chènes;
Gadenne Charlotte, 78 ans, journalière,
hôpital; Despeyres Eugène, 21 ans, mé-
nagère, hôpital; Lepers Ludovic,
82 ans, journalier, hospice des pe-
tites sœurs.

2 avril. — Leveugie Joseph, 28 ans,
tisserand, rue du Fontenoy; Guertin Adéline,
29 ans, soigneuse, rue du haut Fontenoy;
Segard François, 63 ans, sans profes-
sion, rue du haut Fontenoy.

3 avril. — Dupiers Constantin, 67 ans,
rentier, rue du Vieil-Abreuvoir; Soethert
Edouard, 45 ans, employé de commerce,
rue du Collège; Dupire Louis, 32 ans, tisse-
rand, hôpital; Houssier Eugène, 21 ans,
cordonnier, au fort Mulliez; Teinturier
Jean-Baptiste, 17 ans, rentier, hôpital.

5 avril. — Teltelin Euphémie, 68 ans,
ménagère, rue du Fort.

DÉCÈS.

22 garçons et 22 filles au-dessus de dix
ans.

FOIRE DE ROUBAIX GRAND CIRQUE

Marsillais

Sous la direction de M. FRANCISCO aîné

Ouverture des bureaux à 7 heures, on
commencera à 8 heures.
Stalles, 3 fr., premières, 2 fr., Se-
condes, 1 fr.

FOIRE DE ROUBAIX.
(En face la loge des Singes et Chiens
savants), Grand-Place.

Pour la première fois en cette ville

PREMIERE CURIOSITE DE L'EUROPE

Exposition Universelle

DES BEAUX-ARTS DE 1867,

de M. GASPARI, de Paris.

Les paysages et les groupes les plus
beauT, exécutés avec une précision et un
naturel si remarquables qu'on se croirait
transporté dans les galeries du palais du
Champ-de-Mars.

Vues d'Afrique, de Turquie, d'Espagne,
d'Angleterre, de France, d'Allemagne,
d'Autriche, de Chine, de Japon, de Russie,
de Suède et de Norvège, d'Italie, etc., etc.

On peut, dans la loge de M. Gaspari,
faire le tour du monde, tout en étant
assis commodément.

Groupes de familles, des Scènes comi-
ques, etc., etc., l'Intérieur du Vatican et
de beaucoup de Palais d'Europe exécutés
en Tableaux sur verre.

Pour visiter les Appareils : 50 Cent.

VISIBLES TOUS LES JOURS.

M. GASPARI, de Paris, a la confiance
qu'il recevra de nombreux visiteurs.

M. FRIBOURG,

Opticien de Valenciennes.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il
vient de débiter sur le champ de foire de
Roubaix avec un assortiment complet d'ob-
jets concernant l'Optique, tels que, verres
en cristal de roche de 1er choix, garantis
sur facture à 10 fr. le verre et 15 fr.
monté, M. Fribourg se charge par l'ins-
pection des yeux de donner les verres
nécessaires à la portée de la vue. — On
trouvera, dans son magasin, pendant la
durée de la foire, un assortiment de lunet-
tes à tous prix et en tous genres, en or,
en argent, en écaille, etc. — Vues nou-
velles au stéréoscope. — Toutes les séries
représentées dans les opéras à Paris ou
tous les personnages paraisant tels qu'ils
existent sur le théâtre. — La Biche-au-
Bois. — Le Cendrillon. — Le Prophète. —
La Juive. — La Peau d'Ane. — Faust. —
La Muette de Portici. — Les vues d'Es-
pagne et d'Italie.

Grand choix

DE BAROMÈTRES, TERMOMÈTRES.

Réparation de tout ce qui concerne son
état. 8074

EN VENTE

à la librairie J. REBOUX,

Rue Nain, 1, Roubaix

les COULEUVRES

par L. VEUILLOT.

Prix : 3 francs.

ANNONCES

Etude de M^e SIMON, Notaire à Tournai.

BAILLEUL, ferme de Sottierus,

51 marchés

D'ARBRES

de différentes essences

à vendre séparément

pour cause de défrichement, à terme de
crédit.

Le Mercredi 11 Avril 1868, à une heure
après-midi, Maître SIMON, Notaire à
Tournai, procédera à la vente publique de
51 marchés d'arbres de différentes es-
sences marqués dans le bois de Sottierus,
à Bailleul.

Le recours s'en fera chez le sieur Leu-
ridan, cabaretier à la maison communale
de Bailleul.

Entretiens on peut se procurer des ta-
bleaux de martelage en l'étude dudit no-
taire SIMON, en ladite ferme de Sottierus
et chez ledit Leuridan 8,715.

Etude de M^e ROUSSEL, notaire à Tourcoing,
successeur de M^e Delapouille.

Un fermier présentant toute garantie
comme solvabilité et culture,

Désire reprendre